



DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 24 FÉVRIER 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Ludovic PAJOT

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie RIGAUD, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Ludovic PAJOT, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Steeve BRIOIS, M. René HOCQ.

Assistant également sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Michel DAGBERT.

PROLONGATIONS DE DÉLAIS D'EXÉCUTION DES DOSSIERS FARDA

(N°2025-29)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1111-10 et L.3232-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2024-591 de la Commission Permanente en date du 09/12/2024 « FARDA aide à la voirie communale urgence inondations : programmation IV » ;

Vu la délibération n°2024-447 de la Commission Permanente en date du 14/10/2024 « FARDA aide à la voirie communale urgence inondations : programmation III » ;

Vu la délibération n°2024-317 de la Commission Permanente en date du 08/07/2024 « FARDA aide à la voirie communale urgence « inondations » : ajustement des modalités de mise en œuvre et programmation II » ;
Vu la délibération n°2024-74 de la Commission Permanente en date du 19/02/2024 « Aide à la voirie communale – inondations » ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Équipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion en date du 03/02/2025 ;

Mesdames Brigitte PASSEBOSC et Florence WOZNY, messieurs Bruno COUSEIN, Jean-Claude DISSAUX, Ludovic LOQUET et Frédéric MELCHIOR, intéressés à l'affaire, n'ont pris part ni au débat, ni au vote.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'autoriser le Président du Conseil départemental, au nom et pour le compte du Département, à mettre en œuvre, pour les demandes de prolongations de délais de validité des subventions, les modalités reprises au tableau joint à la présente délibération.

Article 2 :

De modifier les délibérations n°2024-74 du 19 février 2024, n°2024-317 du 8 juillet 2024, n°2024-447 du 14 octobre 2024 et n°2024-591 du 9 décembre 2024 :

- en prolongeant le délai de réalisation des travaux jusqu'au 31 décembre 2025 de la totalité des dossiers FARDA – Aides à la voirie communale – Dispositif exceptionnel INONDATIONS ;
- en supprimant l'obligation initiale pour les communes bénéficiaires de ce dispositif exceptionnel de solliciter à titre exceptionnel une prolongation de délai sur justification motivée ;
- en ajoutant le paragraphe suivant : « avant l'échéance de ce nouveau délai (31 décembre 2025), les bénéficiaires du Dispositif exceptionnel INONDATIONS pourront solliciter à titre exceptionnel une prolongation de délai sur justification motivée. A défaut, le bénéfice de ces subventions sera perdu. »

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 38 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 6 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 24 février 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

DATE COURRIER DEMANDE	DATE CP	DISPOSITIF CONCERNÉ	LIBELLE OPÉRATION	BÉNÉFICIAIRE	N° dossier	TERRITOIRE	MONTANT ACCORDÉ	MONTANT DÉJÀ PAYÉ	RESTE A PAYER	DATE DE FIN PREVUE	CONTEXTE	DÉCISION
03/12/2024	01/07/2019	FARDA Aménagement	Rénovation énergétique et patrimonial de la mairie	Commune de BRIAS	2019-00589	TERNOIS	87 500 €	43 750 €	43 750 €	Travaux terminés	4ème demande de prolongation - Retard des entreprises et malfaçons	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
03/12/2024	11/12/2017	AAPIT	Rénovation énergétique et patrimonial de la mairie	Commune de BRIAS	2017-06765	TERNOIS	20 000 €	0,00 €	20 000 €	Travaux terminés	5ème demande de prolongation - Retard des entreprises et malfaçons	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
21/12/2024	01/07/2019	FARDA AMENAGEMENT	Rénovation de la mairie, des sanitaires de l'école et assainissement	Commune de ROYON	2019-02240	MONTREUILLOIS	52 980 €	26 490,00 €	26 490 €	Travaux terminés	4ème demande - Retard dans la transmission es factures	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
23/12/2024	14/12/2020	FARDA AMENAGEMENT	Mise aux normes des vestiaires du stade de football	Commune de BUCQUOY	2020-05308	ARRAGEOIS	140 000 €	70 000,00 €	70 000 €		2ème demande - Retard de l'entreprise dans la réalisation des travaux	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
17/12/2024	14/12/2020	FARDA AMENAGEMENT	Création d'une salle associative intergénérationnelle	Commune de HENU	2020-06762	ARRAGEOIS	121 470,00 €	60 735,00 €	60 735,00 €	Travaux terminés	3ème demande - Délai d'approvisionnement du bois local extrêmement rallongé	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
15/11/2024	14/12/2020	FARDA DECI	Mise en place d'une citerne incendie (hameau de Barafles) et d'un poteau incendie	Commune de REBREUVE RANCHICOURT	2020-05247	ARTOIS	11 000,00 €	0,00 €	11 000,00 €	Travaux terminés	Nécessité pour la commune de rééliger un protocole transactionnel suite au décès de l'AMO et des erreurs de plume et de calcul	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
16/10/2024	07/06/2021	FARDA AMENAGEMENT	Réhabilitation du foyer Léo Lagrange	Commune d'AVESNES LE COMTE	2021-01232	ARRAGEOIS	200 000,00 €	140 000,00 €	60 000,00 €	Travaux terminés	3ème demande - Réserves non levées	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
18/12/2024	07/06/2021	FARDA AVC	réfection des trottoirs et création d'un parking	Commune de IVERGNY	2021-00988	ARRAGEOIS	15 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	Travaux terminés	Factures arrivées après la clôture des paiements 2024	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
17/12/2024	07/06/2021	FARDA AVC	Réfection de la rue du Fossé	Commune de YTRES	2021-01370	ARRAGEOIS	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	Travaux terminés	Factures présentées mais dossier incomplet pour le solde	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
13/12/2024	07/06/2021	FARDA AMENAGEMENT	Aménagement et mise aux normes de la mairie	Commune de BARALLE	2021-01646	ARRAGEOIS	87 500,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €		Travaux en cours	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
17/12/2024	07/06/2021	FARDA Aménagement	Aménagement paysager qualitatif de la rue de Maisnil	Commune de FOUFFLIN RICAMETZ	2021-02624	TERNOIS	85 379 €	42 689,50 €	42 689,50 €	Travaux terminés	Retard dans les plantations dû aux conditions climatiques	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
19/12/2024	07/06/2021	FARDA AVC	Elargissement de la voie communale au Hameau d'Occoche	Commune de MAISNIL	2021-02018	TERNOIS	12 525 €	0,00 €	12 525,00 €	Travaux terminés	Retard dû à un litige et intempéries	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
10/06/2024	13/06/2022	FARDA AMENAGEMENT	Travaux de défense contre l'incendie	Commune de DANNES	2022-03164	BOULONNAIS	11 000,00 €	5 500,00 €	5 500,00	Travaux terminés	En attente des dernières factures	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
08/11/2024	13/06/2022	FARDA AMENAGEMENT	Restructuration de l'école du Val fleuri	Commune de GAUCHIN VERLOINGT	2022-00496	TERNOIS	87 500,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €	Travaux terminés	2ème demande - Toutes les réserves ne sont pas levées	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
03/06/2024	13/06/2022	FARDA AMENAGEMENT	Transformation de l'ancien presbytère en béguinage	Commune de HENU	2022-03209	ARRAGEOIS	62 500,00 €	31 250,00 €	31 250,00 €	Travaux terminés	Délai d'approvisionnement du bois local extrêmement rallongé	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
30/12/2024	13/06/2022	FARDA AMENAGEMENT	Rénovation énergétique de l'école	commune de QUIERY LA MOTTE	2022-02967	ARRAGEOIS	17 832,00 €	0,00 €	17 832,00 €	Travaux terminés	En attente des dernières factures	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
12/12/2024	13/06/2022	FARDA AMENAGEMENT	Rénovation thermique de la future mairie	Commune de TOURNEHEM SUR LA HEM	2022-02536	AUDOMAROIS	87 500,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €		Rejet du permis de construire puis consultation infructueuse et études complémentaires à réaliser	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
17/12/2024	13/06/2022	FARDA AVC	Travaux de voirie rues de la Poste, Gosset et des Ouïes	Commune de YTRES	2022-00586	ARRAGEOIS	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	Travaux terminés	Factures présentées mais dossier incomplet pour le solde	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention

16/02/2024 réceptionnelle 16/12/2024	13/06/2022	FARDA Aménagement	Réhabilitation de l'école	Commune d'HERNICOURT	2022-01509	TERNOIS	59 376 €	0,00 €	59 376 €	0,00 €	59 376 €	Travaux terminés	Travaux terminés, en attente des factures du bureau de contrôle	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
08/11/2024	13/06/2022	FARDA Aménagement	Restructuration de l'école du Val fleuri	Commune de GAUCHIN VERLOINGT	2022-00496	TERNOIS	87 500 €	43 750 €	43 750 €	43 750 €	87 500 €	Travaux terminés	travaux terminés, en attente dernières factures	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
17/12/2024	13/06/2022	FARDA Aménagement	Réhabilitation énergétique de l'ancienne école en salle de réunion	Commune de BERMICOURT	2022-00403	TERNOIS	87 500 €	0,00 €	87 500 €	0,00 €	87 500,00 €		Retard dû à un lot infructueux dans les appels d'offres	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
13/12/2024	13/06/2022	FARDA Aménagement	Mise aux normes et sécurisation des vestiaires de football	Commune de BONNIERES	2022-03091	TERNOIS	18 042 €	0,00 €	18 042 €	0,00 €	18 042,00 €		Retard dans la livraison des matériaux et aléas climatiques	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
20/11/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Rénovation de la toiture de l'église	Commune de BEHAGNIES	2022-05920	ARRAGEOIS	27 565,00 €	0,00 €	27 565,00 €	0,00 €	27 565,00 €		Travaux non démarrés. En attente de l'accord de subvention de la Région	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
11/10/2024	13/12/2022	FARDA AVC - PONTS ET BERGES	Etude pour la réhabilitation d'un ouvrage d'art communal	Commune de BRUNEMBERT	2022-05979	BOULONNAIS	2 280,00 €	1 596,00 €	684,00 €	684,00 €	684,00 €	Travaux terminés	En attente de la visite de contrôle du CEREMA	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
28/11/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Travaux de défense contre l'incendie	Commune de ALINCTHUN	2022-03286	BOULONNAIS	32 522,00 €	0,00 €	32 522,00 €	0,00 €	32 522,00 €		Phase de lancement en cours	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
21/11/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Réfection du clocher de la nef de l'église	Commune de BEAUFORT BLAVINCOURT	2022-00456	ARRAGEOIS	20 021,00 €	0,00 €	20 021,00 €	0,00 €	20 021,00		Suite aux réponses tardives aux demandes de financement des autres administrations, l'appel d'offre a été lancé en novembre 2024 pour une réalisation des travaux au printemps 2025	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
30/09/2024	13/12/2022	FARDA AVC	Aménagement de la rue d'Arras	Commune de BEAUMETZ LES CAMBRAI	2022-05248	ARRAGEOIS	15 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €		la Commune n'a pas perçu de DETR en 2024 pour commencer les travaux	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
10/12/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Restauration d'une zone naturelle	Commune de BERLES MONCHEL	2022-04735	ARRAGEOIS	50 971,00 €	0,00 €	50 971,00 €	0,00 €	50 971,00 €		Projet remis en cause par la Police de l'Environnement et l'Office français de la biodiversité. Projet rebati avec les préconisations liées à la Loi sur l'Eau	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
07/11/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Restauration des vitraux de l'église	Commune de DIEVAL	2022-06008	ARTOIS	14 557,50 €	7 278,75 €	7 278,75 €	7 278,75 €	7 278,75 €		Les vitraux ont bien été déposés par les ateliers de la société en charge de la réparation mais la commune est en attente du passage en Commission auprès du Conseil Régional pour l'obtention de sa subvention afin d'entreprendre les travaux de restauration	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
11/10/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Rénovation des bâtiments communaux (mairie et salle polyvalente)	Commune de ECLIMEUX	2022-05992	MONTREUILLOIS	87 500,00 €	0,00 €	87 500,00 €	0,00 €	87 500,00 €		En raison de l'accord tardif de DETR, l'avancée de l'étude a pris du retard	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
29/10/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Pose d'un abribus rue de Beugnatre	Commune de FAVREUIL	2022-05249	ARRAGEOIS	2 750,00 €	0,00 €	2 750,00 €	0,00 €	2 750,00 €		Les travaux devraient débiter au 1er semestre 2025	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
14/10/2024	13/12/2022	FARDA AVC	Aménagements sécuritaires dans diverses rues de la commune	Commune de FREVIN CAPELLE	2022-05353	ARRAGEOIS	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €		les autres subventions sollicitées viennent d'être accordées et la commune doit maintenant démarrer les travaux	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
06/11/2024	13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Travaux de rénovation de la salle de l'Europarcquoise	Commune de LE PARCQ	2022-05383	MONTREUILLOIS	87 500,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €	43 750,00 €		Démarrage des travaux retardé suite à un appel d'offre infructueux	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention

25/11/2024		13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Rénovation de la salle polyvalente	Commune de IMANIN	2022-06031	ARRAGEOIS	87 500,00 €	87 500,00 €	0,00 €	87 500,00 €	0,00 €	87 500,00 €	La commune n'a pas perçu les subventions escomptées. Elle a réitéré ses demandes DETR, DSIL et fonds verts et espère démarrer les travaux au second semestre 2025	Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de pouvoir payer la subvention
08/10/2024		13/12/2022	FARDA AVC	Réfection de diverses voies communales	Commune de IMARLES SUR CANCHE	2022-05652	MONTREUILLOIS	3 137,00 €	3 137,00 €	0,00 €	3 137,00 €	0,00 €	3 137,00 €	Travaux en lien avec la réouverture d'un chemin permettant de rejoindre le marais pour lequel la mairie est en discussion avec la CA2BM et Naturagora	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
14/10/2024		13/12/2022	FARDA AMENAGEMENT	Réhabilitation du bâtiment de la Trésorerie municipale et extension de la mairie	Commune de MARQUISE	2022-05812	BOULONNAIS	200 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €		100 000,00 €	la Commune a signé l'acte de vente du bâtiment en juillet 2024 et la maîtrise d'œuvre a démarré. Les travaux ne commenceront qu'en avril 2025	Prolongation jusqu'au 31/12/2026 afin de pouvoir payer la subvention
12/12/2024		13/12/2022	FARDA Aménagement	Travaux d'aménagement de l'accès de l'église	Commune de MONCHEL SUR CANCHE	2022-00332	TERNOIS	11 099 €	4 949 €	6 150 €	4 949 €		4 949 €	la commune a échelonné les travaux pour des raisons budgétaires	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
19/12/2024		13/12/2022	FARDA AVC	Sécurisation des piétons et aménagement de trottoirs dans la rue de l'église	Commune de NOREUIL	2022-04913	ARRAGEOIS	15 000 €	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €	Factures arrivées après la clôture des paiements 2024	Prolongation jusqu'au 30/06/2025 afin de pouvoir payer la subvention
09/12/2024		16/10/2023	FARDA AVC inondations	Réfection des voiries suite aux inondations	Commune de HAMES BOUCRES	2023-05698	CALAISIS	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €	Travaux terminés partiellement	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention
21/10/2024		16/10/2023	FARDA AVC inondations	Réfection de voiries suite aux inondations	Commune de RECOQUES SUR HEM	2023-05459	CALAISIS	15 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €	Travaux retardés pour des raisons budgétaires suite à d'autres travaux plus urgents à réaliser par rapport aux dégâts des inondations puis indisponibilité des entreprises	Prolongation jusqu'au 31/12/2025 afin de pouvoir payer la subvention

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement

RAPPORT N°20

Territoire(s): Tous les territoires

Canton(s): Tous les cantons

EPCI(s): Tous les EPCI des territoires

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 24 FÉVRIER 2025

PROLONGATIONS DE DÉLAIS D'EXÉCUTION DES DOSSIERS FARDA

Le présent rapport propose les décisions de prolongations de délais de réalisation de travaux.

La liste des sollicitations ainsi que les motifs de non réalisation sont présentés en annexe.

Les propositions de décisions se fondent sur les principes adoptés par la Commission permanente lors de sa session du 5 novembre 2018 à savoir :

- permettre le versement du solde des subventions nécessitant une prolongation, dans la limite du 31 décembre de l'année de la demande, et en levant la déchéance quadriennale si nécessaire ;
- avant l'échéance de la prescription quadriennale, permettre une prolongation de délai jusqu'à la date sollicitée par le bénéficiaire de la subvention ;
- Un refus de prolongation dans tous les autres cas

Les propositions se répartissent donc ainsi :

- 38 prolongations jusqu'au 31 décembre 2025
- 2 prolongations jusqu'au 31 décembre 2026
- aucun refus de prolongation

Il est également proposé de modifier les délibérations n°2024-74 du 19 février 2024, n°2024-317 du 08 juillet 2024, n°2024-447 du 14 octobre 2024, et n°2024-591 du 09 décembre 2024, en prolongeant le délai de réalisation des travaux jusqu'au 31 décembre 2025 de la totalité des dossiers FARDA – Aides à la voirie communale – Dispositif exceptionnel INONDATIONS. En effet, au regard des nombreux chantiers impactant les communes sinistrées et de leur ampleur, le délai inscrit dans les délibérations afin de terminer les travaux ne peut être tenu. Il apparaît nécessaire de le prolonger et de libérer les communes de l'obligation de solliciter le Département à cette fin.

Avant l'échéance de ce nouveau délai, les bénéficiaires du Dispositif exceptionnel INONDATIONS pourront solliciter à titre exceptionnel une prolongation de délai sur justification motivée. A défaut, le bénéfice de ces subventions sera perdu.

Il convient de statuer sur ces affaires et, le cas échéant :

- de m'autoriser, au nom et pour le compte du Département, à mettre en œuvre, pour les demandes de prolongations de délais de validité des subventions, les modalités reprises en annexe de ce rapport ;
- de modifier les délibérations n°2024-74 du 19 février 2024, n°2024-317 du 08 juillet 2024, n°2024-447 du 14 octobre 2024, et n°2024-591 du 9 décembre 2024 :
 - o en prolongeant le délai de réalisation des travaux jusqu'au 31 décembre 2025 de la totalité des dossiers FARDA – Aides à la voirie communale – Dispositif exceptionnel INONDATIONS ;
 - o en supprimant l'obligation initiale pour les communes bénéficiaires de ce dispositif exceptionnel de solliciter à titre exceptionnel une prolongation de délai sur justification motivée ;
 - o en ajoutant le paragraphe suivant : « avant l'échéance de ce nouveau délai (31 décembre 2025), les bénéficiaires du Dispositif exceptionnel INONDATIONS pourront solliciter à titre exceptionnel une prolongation de délai sur justification motivée. A défaut, le bénéfice de ces subventions sera perdu. »

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 03/02/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY